

CONCERTATION DU Nouveau Grand Palais

Réponses aux questions posées en ligne du 18 avril au 14 mai 2018

| Question | Réponse |
|--|---|
| <p>Concernant la préservation et/ou aménagement du Grand Palais monument historique: - Simulation 2018 : la Rue des Palais L'axe créé semble bien plus important en largeur et hauteur que l'espace actuel de la rampe des chevaux côté nord du bâtiment intermédiaire. L'architecture métallique (piliers fins, coffrage formant le plafond) a ainsi disparue ce qui ne permet plus de comprendre la circulation ancienne depuis les écuries jusqu'au paddock. N'est ce pas dommageable de faire à ce point disparaître des éléments constitutifs de l'histoire du monument (travaux, vie quotidienne, hippique etc) ? - Futur espace de médiation dans l'ancien manège (axe porte B/porte C) Est ce que les piliers qui délimitaient l'ancien manège (et qui expliquent l'architecture du hall d'accueil du Palais de la Découverte) resteront visibles ? - Enfin il ne nous a pas été présenté ce que devient l'espace attenant à la porte cochère sud (porte C) : l'espace attenant est encore "dans son jus 1900" (porte cochère, boutes-roues, pavage) tout comme les accès aux anciens logements de gardiennage et des conservateurs successifs (escaliers, rampes, porte, mosaïques, poêles Godin et cheminées ...) . Est ce que cette zone restera en témoignage de la jeunesse du monument ? Il n'est pas ici question d'un conservatisme absolu, mais les aménagements ne doivent pas faire perdre au monument son identité ; au risque sinon d'un faire un simple espace événementiel c'est à dire un bâtiment certes rentable mais qui serait une coquille vide de sens. Dernière question : quel(s) support(s) d'informations sera/seront proposé(s) dans l'espace dédié à l'histoire du monument ? Il serait dommage (et dommageable) de faire de cet espace un simple lieu avec une "vidéo de présentation" (ce qui a été annoncé). Y aura-t-il un centre de documentation accessible à tous les publics (scolaires y compris) ?</p> | <p>Bonjour, et merci de l'intérêt que vous portez au projet de rénovation du Grand Palais.</p> <p>Nous avons souhaité pour le projet combiner le respect de l'architecture originelle du Monument tout en assurant les conditions nécessaires d'exploitation d'un établissement culturel recevant du public au XXIème siècle (accès aux personnes à mobilité réduite selon les normes et la réglementation actuelle, sécurité du public et des oeuvres, confort des parcours, etc...) afin qu'il puisse rester ouvert au public et que celui-ci puisse continuer à profiter de son architecture majestueuse.</p> <p>Concernant la rampe à chevaux, aujourd'hui invisible aux visiteurs elle sera en effet modifiée pour créer la rampe de la rue des Palais mais nous avons tenu à conserver son empreinte historique dans le bâtiment, dont l'histoire est en effet très liée au monde hippique.</p> <p>L'architecture du manège sera intégralement conservée et restera visible : circularité de l'espace et piliers.</p> <p>La porte C sera conservé mais les espaces attenants (anciens appartements des conservateurs par exemple) seront repris : il s'agit, pour la plupart d'espaces qui ont déjà été beaucoup remaniés. Mais l'ensemble des contraintes d'exploitation et d'accueil des publics nous obligent à utiliser le plus intelligemment possible chaque espace du bâtiment.</p> <p>François Chatillon a été désigné par le Ministère de la culture comme garant du respect du Monument, et tous les points sur lesquels vous vous questionnez et qui relèvent de la conservation du Monument ont fait l'objet d'échanges précis et approfondis avec les services de la DRAC qui valide l'ensemble des aménagements proposés par les maîtres d'oeuvres.</p> <p>Enfin, nous n'avons pas encore défini le contenu et la forme de la salle de présentation de l'histoire du bâtiment, nous le ferons dans les prochains mois.</p> <p>Nous espérons avoir répondu à vos questionnements, et restons à votre disposition pour tout complément d'information.</p> <p>Cordialement, L'équipe du Grand Palais</p> |
| <p>J'ai pris connaissance du projet et vu les quelques plans. Je conçois qu'il faille moderniser le bâtiment en fonction des nouvelles normes et "l'appel" des JO... mais ne suis pas convaincu par l'immense hall d'accueil ! J'ai l'impression que la muséologie des États Unis, tel le Museum of fine Art de Boston, se répète à l'infini. Par ailleurs "la rue" qui semble être le point fort de cette rénovation par la centralisation des flux, risque fort d'intimider nombre de gens par le "débit" humain qu'il risque d'y avoir dont des groupes scolaires pas toujours des plus calmes (je suis professeur d'Histoire), et la longueur des trajets - j'ai en tête les remarques de visiteurs au musée Branly-J.Chirac - Je n'ose imaginer le temps nécessaire au passage des bornes de sécurité et donc des files d'attente si tout le monde doit entrer par le même endroit ! A suivre donc</p> | <p>Bonjour, et merci de l'intérêt que vous portez au projet de rénovation du Grand Palais.</p> <p>Nous avons en effet souhaité pour le projet combiner le respect de l'architecture originelle du Monument tout en assurant les conditions nécessaires d'exploitation d'un établissement culturel recevant du public au XXIème siècle (accès aux personnes à mobilité réduite selon les normes et la réglementation actuelle, sécurité du public et des oeuvres, confort des parcours, etc...) afin qu'il puisse rester ouvert au public et que celui-ci puisse continuer à en profiter.</p> <p>Concernant l'accueil des groupes scolaires, soyez rassuré, une entrée et un hall spécifiques leur seront consacrés : ils entreront au nord du Palais d'Antin dans un hall adapté à leurs besoins (salles pique-nique, sanitaires, billetterie dédiée,...) et non par le square Jean Perrin et le hall tout public.</p> <p>Des spécialistes des flux de publics nous ont accompagné pour concevoir les parcours des visiteurs et leur flux, et nous avons l'assurance que le « débit » dans la Rue des palais sera tout à fait confortable pour les visiteurs.</p> <p>Nous portons une attention particulière à la réduction drastique des temps d'attente : l'entrée dédiée aux groupes scolaires, un nouveau dispositif de sureté conçu avec la préfecture de police, les 6 portes d'entrée dans le bâtiment (au lieu d'une aujourd'hui sur le square Jean Perrin), une billetterie entièrement horodatée, et les vastes espaces d'attente à l'entrée des expositions à l'intérieur du bâtiment nous permettront d'assurer une entrée fluide et confortable pour tous les publics.</p> <p>Nous espérons avoir répondu à vos questionnements, et restons à votre disposition pour tout complément d'information.</p> <p>Cordialement, L'équipe du Grand Palais</p> |
| <p>Complément d'un ensemble de questions posées précédemment à propos de la nécessité de ne pas effacer certains éléments clés de l'histoire du Grand Palais : Dand le sous-bassement (ex-écuries), est-ce que les puits de lumière seront conservés ? L'éclairage dans un bâtiment conçu pour fonctionner sans électricité est un sujet longuement travaillé par les architectes en 1900, et particulièrement le cabinet d'Henri Deglane.</p> | <p>Il y a assez peu de puits de lumière dans le sousbassement. Certains pourront être conservés et retrouver un état proche de celui de 1900. Mais cet objectif ne peut être atteint sur l'ensemble du bâtiment : ces dispositifs, conçus suivant les normes constructives valables en 1900, se heurtent au XXI^e siècle à des difficultés constructives et réglementaires (notamment en matière de sécurité incendie).</p> <p>En outre, ce sont des ouvrages particulièrement fragiles, incompatibles avec un passage important de visiteurs : il est parfois préférable de les protéger et donc de les occulter.</p> |
| <p>Je suis toujours pour un grand projet comme celui ci. Au départ, j'étais un peu étonné et réticent sur une entrée commune à toutes les activités, la porte des galeries nationales n'étant pas immense. Que vont devenir les trois autres entrées qui ont leur beauté propre? Mais, après tout, l'idée de la rue est si belle que je fais confiance à ce grand projet car il est clair que ce bâtiment n'est,actuellement ,pas mis en valeur comme il le mérite .</p> | <p>Bonjour,</p> <p>Merci de l'intérêt que vous portez au projet, et de votre confiance.</p> <p>Une entrée unique pour les publics des offres scientifiques et culturelles va en effet être créée. Située sur l'actuel square Jean Perrin, cette entrée commune sera constituée d'un parvis légèrement incliné permettant l'accès au niveau sousbassement du bâtiment intermédiaire, niveau anciennement non accessible au public, canalisant ainsi l'ensemble des flux vers un accueil commun, avant d'orienter le public vers les différents espaces culturels et scientifiques via la Rue des Palais. Cependant la Nef et les activités qu'elle abrite resteront accessibles par le grand péristyle de l'avenue côté Winston Churchill.</p> <p>Les groupes scolaires bénéficieront quant à eux d'un accueil direct et spécifique situé sur l'avenue Franklin D. Roosevelt mais également accessible depuis le square Jean Perrin.</p> <p>Les autres entrées « naturelles » du Grand Palais (via les rotondes notamment) continueront d'être exploitées, soit pour des activités concédées (restaurants par exemple) ou pour des activités événementielles.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Je suis professeur d'arts plastiques à la retraite. J'ai emmené le plus souvent mes élèves voir des expositions, trop souvent ce fut une mission impossible. Allez-vous pouvoir améliorer le service des scolaires ?</p> | <p>Bonjour, Merci de l'intérêt que vous portez au projet, et de votre confiance. Le Grand Palais accueillera comme aujourd'hui des groupes scolaires, mais en plus grand nombre, du fait d'espaces plus nombreux et plus vastes d'accueil des groupes et de médiation, avec toujours des offres dédiées à tous les niveaux, depuis la maternelle jusqu'au lycée (et même, au-delà, pour les étudiants). Ce sont des offres d'ateliers et de visites, ou de visites des expositions en lien avec le programme scolaire, de cours d'histoire de l'art, auxquelles s'ajouteront de nouvelles offres de visite du monument, de la Galerie des enfants, et de visites conjointes avec le Palais de la découverte. Le Palais de la découverte offrira toujours comme aujourd'hui de nombreuses activités spécifiquement consacrées aux groupes scolaires. Elles seront composées d'exposés thématiques sur des sujets en relation avec les programmes scolaires, et aussi d'activités de type ateliers et en laboratoire.</p> |
| <p>Il est indispensable que tous les lieux soient facilement accessibles aux handicapés en fauteuils et autres limités dans leurs déplacements en étant décentement transportés Exit les monte charges! Comment cela sera pris en compte et sous quelles formes?</p> | <p>Bonjour, et merci de l'intérêt que vous portez au projet de rénovation du Grand Palais. Il est indispensable que tous les lieux soient facilement accessibles aux handicapés en fauteuils et autres limités dans leurs déplacements en étant décentement transportés Exit les monte charges! Comment cela sera pris en compte et sous quelles formes?</p> <p>L'ensemble des espaces du bâtiment sera désormais accessible aux personnes à mobilité réduite qui bénéficieront d'un parcours aisé et confortable grâce à des équipements et/ou parcours conçus pour eux et répondant aux meilleures normes (cheminements extérieurs, stationnement des véhicules, circulations verticales et horizontales au sein du bâtiment, sanitaires, portes et sas, mobiliers...). Les personnes porteuses de handicaps sensoriels comme les malentendants et les personnes non voyantes auront également un accès aisé au bâtiment grâce notamment à des revêtements et des dispositifs spécifiques incrustés dans le sol et à une signalétique spécifique.</p> <p>Les dispositions prises doivent permettre au visiteur en situation de handicap de parcourir le Grand Palais comme s'il s'agissait d'un bâtiment neuf, tout en adaptant le cheminement aux spécificités d'un monument historique.</p> <p>La Rmn – Grand Palais et Universcience sont déjà des acteurs reconnus pour l'accessibilité aux visiteurs ayant ces handicaps (visites audio décrites, visites en LSF, formation des conférenciers à l'accueil de visiteurs souffrant de la maladie d'Alzheimer...); le nouvel aménagement sera l'occasion de progresser encore dans les dispositifs d'accueil (réalité augmentée, parcours pour malvoyants, pour malentendants...) mais surtout de régler les actuels défauts d'accessibilité PMR.</p> |
| <p>Je n'ai vu, nulle part dans le projet, une information sur un auditorium ou des salles de conférences. Y en aura-t-il dans le futur Grand Palais ? Merci</p> | <p>Bonjour, et merci de l'intérêt que vous portez au projet de rénovation et d'aménagement du Grand Palais.</p> <p>Deux auditoriums seront créés à l'étage d'entrée dans le bâtiment : l'un d'une capacité d'environ 350 personnes, l'autre d'une capacité d'environ 150 personnes. Ils bénéficieront d'un vaste foyer et de tout l'équipement nécessaire pour des conférences, débat, projection et petites formes spectaculaires.</p> <p>Nous espérons avoir répondu à vos questionnements, et restons à votre disposition pour tout complément d'information.</p> <p>Cordialement, L'équipe du Grand Palais</p> |
| <p>Bonsoir, avez vous prévu pour les détenteurs de la carte Sésame un passage prioritaire pour pénétrer dans l'allée des Palais comme les amis du Louvre ou d'Orsay en ont un pour entrer dans ces musées . Bien à vous Noëlle URI</p> | <p>Bonjour, et merci de l'intérêt que vous portez au projet de rénovation et d'aménagement du Grand Palais.</p> <p>Oui, nous prévoyons un accès prioritaire pour les détenteurs de la carte sésame dont les modalités précises restent encore à définir.</p> |
| <p>Cette rénovation est un merveilleux projet. Le Grand Palais est un lieu finalement peu connu : une entrée différente pour chaque exposition, une entrée pour les événements de la nef, une entrée pour le cinéma et le restaurant, ... On ne comprend pas bien son organisation. Est-ce que les choses seront plus simples après les travaux ? Est-ce qu'il y aura une programmation unique qui permet de choisir son activité ? Je n'ai pas pu m'inscrire pour les visites qui sont annoncées sur le site. D'autres seront-elles organisées ? Merci</p> | <p>Bonjour, Merci de l'intérêt que vous portez au projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais.</p> <p>Le projet de restauration et d'aménagement concerne l'ensemble du lieu, dans toutes ses composantes. Il s'agit, en effet, de repenser la connexion des trois ensembles composant le Grand Palais, pour former un tout unifié. Une entrée unique pour les publics des offres scientifiques et culturelles va être créée via les Square Jean Perrin. A partir de cette entrée le public accèdera à un vaste hall d'entrée puis à la Rue des Palais. Desservant de façon fluide et cohérente l'ensemble des espaces et lieux du monument, elle permettra de lui redonner une lisibilité d'ensemble. Elle constituera une véritable plateforme de connexion entre les espaces de services et les manifestations culturelles, scientifiques et événementielles. Cette entrée unique disposera également d'une billetterie qui proposera à la vente l'ensemble des événements proposés dans le bâtiment.</p> <p>Le calendrier ne nous permet malheureusement pas de proposer, dans le cadre de cette concertation, d'autres visites du Grand Palais et du Palais de la découverte.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Bonjour Merci pour cet exposé j ai hâte de voir cette magnifique réhabilitation de ce palais grandiose La boutique. Aura t elle un accès direct au public sans avoir à faire la queue pour telle et telle exposition Le salon de thé ou restaurant idem pourront ils être accessibles depuis la rue. Sans obligation de voir une exposition ?,</p> | <p>Bonjour, Merci de l'intérêt que vous portez au projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais. Nous avons bien noté votre question quant à la future organisation des espaces dans le Grand Palais et vous proposons quelques éclairages : L'un des objectifs forts du projet est de rendre une partie du monument accessible gratuitement (espaces dits "hors douane"). Le restaurant et la librairie-boutique seront bien accessibles librement, sans obligation de visiter une exposition, directement dans le hall d'accueil pour la librairie boutique, et depuis la rue des Palais pour le restaurant. Ce sera le cas également de la salle de présentation de l'histoire du Grand Palais et de la salle du Trésor présentant de manière régulière une oeuvre provenant des collections nationales et territoriales. Des comptoirs de vente seront néanmoins prévus en fin de chaque exposition (et donc accessibles pour les visiteurs munis de billets) mais la majeure partie de l'offre de boutique sera proposée dans la rue des Palais.</p> |
| <p>Pourquoi recevoir le 4 mai ce dossier alors que toutes les dates de rencontre et d'information sont passées. Votre manière de faire participer le public est "bidon"</p> | <p>Bonjour, Nous avons bien noté votre remarque quant aux modalités de concertation et vous proposons quelques éclairages :</p> <p>La concertation du projet s'étend du 18 avril au 14 mai et est placée sous la vigilance de Madame Briamont, garante de la concertation nommée par la Commission Nationale du Débat Public. https://www.debatpublic.fr/communique-decisions-du-5-mars-2018</p> <p>Cette concertation d'un mois a été précédée d'une phase d'information qui a débuté le 3 avril, soit deux semaines en amont, afin de fournir aux publics tous les éléments nécessaires à la compréhension du projet. Plusieurs outils de communication ont été mobilisés pour cela : lettre électronique, livrets de concertation distribués aux riverains et aux visiteurs du Grand Palais et du Palais de la découverte, ouverture du site internet, relais à la mairie du 8e et dans la presse. Tous ces canaux ont été activés entre le 3 et le 18 avril, date de la réunion publique qui marquait le début de la phase de concertation.</p> <p>Nous avons réalisé l' emailing en cette début de semaine afin d'attirer l'attention de notre public sur la possibilité de contribuer en ligne et de participer à la concertation via le formulaire en ligne est à votre disposition jusqu'au 14 mai pour déposer un avis qui sera analysé et repris dans le bilan de la concertation, rendu public en juin 2018. Vous disposez sur le site du dossier de concertation qui reprend de manière détaillée les étapes du futur projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais.</p> |
| <p>quel intérêt à multiplier le nombre de visiteurs jusqu'à rendre impossible une connaissance des œuvres exposés, comme c'est le cas pour les expositions les plus visités, Gauthier ou la Joconde?</p> | <p>Bonjour, L'essence du projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais est de redonner du confort de visite au public en restaurant les Galeries d'exposition de manière à ce qu'elles retrouvent leurs espaces et hauteurs d'origine. Les espaces d'attente vont être augmentés dans le même objectif. La surface des Galeries d'exposition va par ailleurs passer de 3 000 à 3 900m². Ce gain de surface nous permettra de proposer une scénographie d'exposition qui améliorera la circulation autour des œuvres.</p> |
| <p>Palais de la découverte : Les expériences scientifiques qui nécessitent des équipements lourds (comme l'électromagnétisme, l'électrostatique ou l'accélérateur de particules) seront-ils remis en cause ? Ce serait très dommage, car il s'agit d'expériences uniques au monde dans un musée de ce type. D'une façon générale, toutes les expériences et démonstrations (animées par des médiateurs), qui sont si 'vivantes' et qui font la spécificité du palais, sont-elles remises en cause ?</p> | <p>Bonjour, Merci de l'intérêt que vous portez au projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais. Les espaces de médiation spécialement créés offriront une grande diversité de démonstrations scientifiques pour les publics scolaires, les familles, adultes, et les publics spécifiques (notamment les personnes handicapées). Cette diversité des publics sera prise en compte dès la conception des médiations et des expositions. Les deux auditoriums permettront de développer un programme de conférences, de projections autour des contenus développés dans les médiations. Une offre de médiation numérique, en ligne et in situ, permettra de préparer sa visite, d'être accompagné puis d'approfondir ses connaissances.</p> <p>La médiation est et restera au centre de l'offre du Palais de la découverte permettant ainsi de s'adresser et de s'adapter à tout type de publics (familles, adultes, groupes scolaires, personnes handicapées...). La médiation permet enfin de suivre et d'être au cœur de l'actualité des sciences et du débat science et société. Le principe fondamental étant d'éveiller la curiosité, de susciter des questions et de pouvoir apporter des réponses. Le PLD rendra également très présente la Recherche contemporaine, et abordera les liens entre science et société. Une programmation de débats et de conférences se consacrera à cette thématique, à la démarche et à la méthode scientifique en mettant l'accent sur le processus qui va du questionnement à l'expérimentation jusqu'à la preuve. L'idée étant de cultiver de raisonnement et l'esprit critique. A cette fin, le Palais de la découverte développera ainsi une programmation permettant au public d'entrer en contact et en dialogue avec chercheurs et d'explorer les thèmes de leurs recherches, favorisant ainsi des échanges informels et constructifs avec des scientifiques.</p> |
| <p>Bonjour, y aura-t-il une section sur les nanosciences et ses applications, la physique quantique et ses applications dans les ordinateurs quantiques et l'astronomie. Est-il possible d'envisager des rencontres avec des ingénieurs chercheurs dans les nouvelles technologies ? Pour les jeunes, afin de ne pas les dégoûter de la complexité des sciences, est-il possible de proposer dans chaque discipline, des expériences simples permettant de comprendre les fondamentaux de la physique classique comme c'est le cas aujourd'hui, mais aussi dans les sciences nouvelles (Quantique, nanosciences, ordinateurs, l'imagerie numérique, les biotechnologies, ...) Merci</p> | <p>Bonjour, Merci de l'intérêt que vous portez au projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais.</p> <p>Le Palais de 2024 aura plusieurs espaces de médiation et d'activités de laboratoire où des sujets spécifiques seront explorés. Les nanotechnologies, en tant que champ de recherche et de science appliquée en évolution rapide, seront sans doute présentées au public dans tous les espaces dédiés aux différents domaines scientifiques où ce sujet est pertinent: biologie, physique et numérique sont des exemples où les nanotechnologies et la recherche connaissent des avancées significatives. Les mêmes espaces sont aussi disponibles pour explorer la physique quantique et, par exemple, ses applications à l'informatique quantique. Il existe déjà aujourd'hui un programme d'activités qui a pour objectif de mettre les jeunes chercheurs en contact avec le public: 1 chercheur 1 manip. Ce programme sera renforcé à l'avenir, de même qu'un autre programme de médiation fait par des jeunes doctorants, qui interagissent régulièrement avec le public. Ces programmes incluent évidemment aussi des chercheurs dans les domaines de l'ingénierie. L'un des principaux objectifs du programme conçu pour le PLD 2024 est précisément de donner plus d'importance et de rendre plus accessibles les domaines de recherche contemporains, au pair avec les fondamentaux des différents domaines scientifiques.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Bonjour, Très beau projet. Cependant, n'est-il pas possible d'envisager une terrasse beaucoup plus grande, en créant un cheminement permettant de longer la verrière du grand palais jusque du côté des Champs-Élysées ? Apparemment le projet ne concerne que le côté Seine, or avoir la possibilité d'un panorama sur le Petit Palais, l'avenue des Champs et en plus permettre d'être au plus près de la nef doit être très intéressant. Cordialement</p> | <p>Bonjour,</p> <p>Merci de l'intérêt que vous portez au projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais.</p> <p>En effet, une future terrasse sera réalisée à l'occasion des grands travaux. L'un des objectifs est de donner à voir les éléments emblématiques du Grand Palais, faisant de lui un monument à visiter en tant que tel. La terrasse permettra au public de découvrir de plus près la matérialité et les qualités architecturales de la toiture tout en ouvrant de larges vues panoramiques inédites sur Paris.</p> <p>Pour des raisons techniques et de sécurité, la création d'un cheminement autour de la verrière pour accéder au nord du bâtiment n'est pas envisagée car les passages sont trop étroits et les balcons sont inexploitable.</p> <p>Nous nous tenons à votre disposition tout au long de la concertation pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous écrire : organisation@concertationgrandpalais.fr</p> |
| <p>Une chose est frappante quand on lit le tableau présentant les surfaces avant et après les travaux du dossier de concertation : les espaces d'offre du palais de la découverte diminuent (légèrement) alors que tous les autres occupants gagnent en surfaces. Le palais de la découverte serait le parent pauvre de ce projet ?</p> | <p>Bonjour,</p> <p>Merci de l'intérêt que vous portez au projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais.</p> <p>Il est en effet inscrit au dossier de concertation que les espaces d'exposition et de médiation du Palais de la découverte passent de 7 100 m² à 7 000 m² après les travaux. Cette légère diminution de surface s'explique par la renouvellement de sa scénographie, datant de 1937, qui sera entièrement repensée. Les nefs latérales seront en effet réaffectées à la circulation des visiteurs pour assurer une meilleure fluidité. Les espaces dédiés à la muséographie seront cependant plus qualitatifs qu'à l'heure actuelle avec de meilleurs équipements techniques, un traitement maîtrisé de la lumière et de l'acoustique, etc. En plus de ces espaces dédiés à la muséographie scientifique, une galerie des enfants à vocation art / science, exploitée conjointement par la Rmn - Grand Palais et Universcience et des espaces mutualisés avec la Rmn - Grand Palais seront accessibles au public du Palais de la découverte.</p> <p>Un espace d'expositions temporaires, aux normes muséographiques « Beaux-Arts » vient compléter cette offre culturelle en sous-sol du Palais d'Antin.</p> <p>Nous nous tenons à votre disposition tout au long de la concertation pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous écrire : organisation@concertationgrandpalais.fr</p> |